



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT DU 20 FÉVRIER 2023

5.0/
CCE-2023-02

Analyse – programme de subventions vertes

Le Comité consultatif en environnement (CCE) prend acte de l'ensemble des informations fournies par le Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté (S.ENVÉ), incluant :

- Une analyse des subventions écologiques actuelles et passées;
- Un parangonnage des règlements de diverses municipalités du Québec;
- Des analyses d'impact environnemental pour les propositions de subventions écologiques.

Il est proposé et résolu à l'unanimité que, par sa résolution numéro CCE-2023-02, le CCE recommande au Comité exécutif (CE) :

1. De conserver les subventions écologiques concernant le mazout, les barils d'eau et les couches lavables;
2. D'élargir la définition de couches lavables pour inclure les culottes d'incontinences pour adultes;
3. D'inclure à même l'enveloppe budgétaire une nouvelle subvention pour produits d'hygiène féminine;
4. De créer, en cohérence avec l'adhésion de la Ville de Laval aux programmes *Ville amie des abeilles* et *Ville amie des monarches*, ainsi que son adhésion au réseau international *CitiesWithNature*, une nouvelle subvention pour soutenir la biodiversité et les pollinisateurs et d'y allouer les fonds nécessaires au budget 2024.

COPIE CONFORME

Scarlett Van Blaeren, directrice Service Environnement et Écocitoyenneté